Hygiène alimentaire en restauration commerciale (Chalon/S)

Référence : 20-71-120

Thématique : Formation-Prévention Sécurité Hygiène alimentaire

Objectif

Comprendre et analyser les dangers sanitaires.
Mettre en place le plan de maîtrise sanitaire.

Public

Chef d'entreprise ; conjoint, salarié.

Programme

- Connaître la législation en vigueur et les contrôles à effectuer.
- Mettre en place les procédures de maîtrise et de contrôle appropriés dans le plan de maîtrise obligatoire.
- Notions de microbiologie appliquée à l'alimentaire et analyse des dangers rencontrés pendant une journée de travail type.
- Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun.

Lieux et dates

Chalon-sur-Saône : Lundis 21 et 28 septembre 2020.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et les frais d'inscription (75 euros) - (voir les conditions générales de vente).
Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de formation.

Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous interésse, réservez en ligne dès maintenant, vous serez recontacté par un conseiller.

►Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l’Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N° SIRET : 130 026 073 00010
N° déclaration d’activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État)

Délivré par:

- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d’affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur “Être rappelé pour en savoir plus” depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs:

- Tout public - contact